



Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.48.07

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS  
EN DATE DU 30 OCTOBRE 2015**

Le 30 OCTOBRE deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le 26 OCTOBRE deux mille quinze, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

**Etaient présents :**

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,  
Madame Catherine ROY, Monsieur Jean-Yves GRILLET, Madame Michelle MERLE, Monsieur Jacky PERREAUT, Adjoints au Maire  
Monsieur Eric MOREAU, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Paul DESPIERRES, Madame Marie-France BLANCHARD, Monsieur Emmanuel MICHELET, Monsieur Jean DESCOURS, Madame Rosa MALANDAIN  
Monsieur Jérôme GRILLET, Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT, Madame Yvette DESSERPRIT conseillers municipaux.

**Etaient absents :**

Néant

Monsieur Emmanuel MICHELET est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé à l'unanimité

**1 Élections Régionales : Organisation des bureaux de vote**

Les élections régionales auront lieu le 06 et 13 décembre. Il est rappelé que le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00, et qu'un justificatif d'identité est obligatoire pour prendre part au vote. Il a été décidé que 4 personnes tiendront le bureau de vote par roulement toutes les 2 heures. Mme Michelle MERLE sera responsable du bureau de vote le 06 décembre en l'absence du maire ce jour là.

**2 Reprise à temps complet d'un agent communal**

Le maire informe que Mme Brigitte BONNOT reprendra à temps plein le 01 janvier 2016, suite à sa demande.

### **3 Redevance Assainissement 2016**

Mme Michelle MERLE, adjointe aux finances, demande de se prononcer sur le tarif de la redevance assainissement qui sera appliquée sur les consommations 2016. Le budget assainissement est déficitaire et il est équilibré par le budget général, procédé discutable pour les foyers non raccordés à l'assainissement collectif. Elle propose soit de créer un forfait annuel par branchement soit d'augmenter le prix au mètre cube consommé.

Mr Jérôme GRILLET se prononce contre le forfait et l'augmentation de cette redevance. Le Conseil Municipal par 12 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention décide de passer de 1€ à 1,3€ le prix au mètre cube consommé.

### **4 Renouvellement du conseil municipal Jeunes**

Mme Catherine ROY informe que le Conseil Municipal Jeunes va être renouvelé lors d'élections qui auront lieu les 14 et 21 novembre 2015. Pour cela, un courrier a été envoyé à 49 enfants qui sont nés en 2002-2003 et 2004, afin qu'ils puissent se porter candidats avant le 07 novembre. Le nombre de conseillers jeunes est fixé à 15.

Mr Jean-Pierre BOUILLOT demande si nous allons innover. Le maire indique que ce sont les jeunes qui doivent s'organiser et proposer leurs idées et le conseil municipal sera là pour les accompagner.

### **5 Vacance des logements communaux ( les Charmilles et le Bourg)**

Le maire informe que le logement du bourg au-dessus de l'école est vacant depuis le 05 octobre. Mr BOUILLOT Christian, employé communal s'est porté candidat. Il a été décidé à l'unanimité de lui attribuer ce logement en maintenant le prix du loyer de 471,73€ par mois, charges comprises. Il en prendra possession au terme de son préavis.

Concernant la maison des Charmilles, le maire informe que les locataires ont envoyé un courrier pour quitter ce logement à compter du 15 novembre. Le logement sera proposé à la location. Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour le maintien du loyer au tarif actuel soit 555,86€ charges non comprises.

### **6 Enquête publique (programme territorial Bourbince 2015-2016)**

Le maire informe qu'une enquête publique était consultable du 15/09 au 31/10 en mairie de Paray le Monial et Digoïn. Ce programme porte sur des prescriptions à réaliser par des propriétaires ou riverains. Par 12 voix pour et 3 abstentions le Conseil Municipal valide cette enquête publique.

### **7 Intervenants NAP – 2ème période :**

Madame Catherine ROY liste les intervenants des activités périscolaires pour la période du 2 novembre au 18 décembre. Nos 5 employés municipaux continuent en proposant des activités variées de travail manuel, peinture, adphilie, sport... De même que Betty Vigoureux (mosaïque), Philippe Tomasz (musique), Association Bella Orientale (danse), Association Boule Sportive (boules lyonnaises)... qui sont rémunérés. Olivier Melot (badminton ou tennis), Association hand-ball, Cécile Michelet et Monique Bonnot (couture) interviennent bénévolement, de même que Christelle Segaud (relaxation ludique) nouvelle intervenante.

## **8 Prime de fin d'année pour le personnel communal :**

Le maire demande de se prononcer sur la prime de fin d'année accordée au personnel communal. Elle sera versée avec le salaire de novembre.

Le conseil municipal se prononce avec 10 voix pour et 5 abstentions sur une prime correspondant à 80% du salaire brut de base mensuel de 2015. La prime, dans son attribution, prend en compte l'absentéisme de l'agent au-delà du 10<sup>ème</sup> jour d'absence. Le Conseil Municipal se prononce avec 11 voix pour et 4 abstentions pour le passage de 10 jours d'absence sans prendre en compte le samedi et dimanche. Ce qui correspond à 10 jours ouvrables.

## **9 Questions diverses :**

- Le maire informe avoir reçu un arrêté de la préfecture datant du 02 octobre 2015 concernant les nouvelles prescriptions à respecter par les porteurs de projet de l'usine de méthanisation Charolais Biogaz à Colailot sur le territoire de la commune de Vitry en Charollais. Cet arrêté préfectoral a été, lors de sa réception en mairie, adressé par mail à l'ensemble des élus. Les prescriptions reposent essentiellement sur les mesures à prendre pour prévenir tous risques olfactifs..
- Le maire informe du nouveau schéma de fusion intercommunale proposé par Mr le Préfet de Saône et Loire qui sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire du 30 novembre. La fusion proposée tend à regrouper les 3 intercommunalités de Paray le Monial, Digoin et Charolles. Il a été acté que nos trois délégués inter communautaires prendront une position unique et voteront POUR ce regroupement. Avant le 16 décembre chaque commune aura à se prononcer par une délibération concernant le schéma de fusion proposé. municipal.
- Mme Catherine ROY demande de se prononcer sur le montant à allouer par la commune pour l'achat des cadeaux de Noël des enfants de l'école et le règlement du spectacle. Pour tenir compte de la baisse des effectifs, il a été décidé par 11 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre d'attribuer une subvention unique de 1300€ qui sera versée à la coopérative scolaire pour payer les cadeaux et le spectacle. Un état des dépenses engagées sera demandé à la coopérative scolaire. Mr Jean-Yves GRILLET déplore qu'un spectacle ne soit pas proposé par les enfants, qui pourraient se préparer dans le cadre des heures de NAP ou heures scolaires.
- Mme Catherine ROY informe que nous avons obtenu de la Préfecture un délai du dépôt de notre Ad'AP au 01 avril 2016, concernant l'agenda d'accessibilité des bâtiments accueillant du public. Nous aurons un délai de 3 ans pour effectuer l'ensemble des travaux à réaliser. Les premiers travaux concerneront les toilettes de la mairie. Le conseil se prononce à l'unanimité pour choisir l'entreprise VERNUSSE (1718€ TTC) pour le travail de plaquiste et MANIAS (1854€ TTC) pour le sanitaire/plomberie.
- Le maire informe avoir reçu une infirmière domiciliée sur la commune qui souhaite s'installer infirmière libérale à Vitry en Charollais et qui est à la recherche d'un local à louer au bourg, nécessaire pour son installation. Le maire indique qu'on pourrait lui proposer de réaliser des travaux dans l'ancienne salle de classe qui est libre actuellement pour en faire son cabinet. Par 14 voix pour et 1 voix contre le CM se prononce favorablement sur le principe. Cette personne en sera informée et une proposition de loyer sera à étudier prochainement, dans l'attente du coût des travaux à réaliser.
- Le maire informe de la notification de subventions que la commune percevra concernant différents travaux.

- Une subvention de 5 000€ attribuée par la Fédération Française de Football concernant la mise en conformité du terrain de football qui a occasionné un investissement global de 13 000€.
- Une subvention du CD 71 « 100 projets pour l'emploi » d'un montant de 15 000€ pour l'investissement du city stade. Mr Jacky PERREAUT indique que la commune a obtenu environ 70 % de subventions pour cette réalisation. Il informe que l'inauguration de ce plateau multisports se fera au printemps.
- Mr Jacky PERREAUT informe que le samedi 21 novembre Mr GREUSARD Jean-Claude sera à la bibliothèque pour la dédicace de son livre « L'étang noir ».
- Mr Jean-Yves GRILLET confirme que l'entreprise FUYET a effectué les travaux d'isolation des écoles pendant les vacances de la Toussaint.
- Mme Michelle MERLE annonce avoir dénoncé règlementairement les contrats d'assurance véhicules chez AXA dont l'échéance est au 01 janvier 2016.
- Le maire informe que, lors du dernier conseil du syndicat mixte du 29 octobre dernier, Mr Eric MOREAU a été élu, à l'unanimité, président du Syndicat Mixte de Barberèche suite à la démission d'André ACCARY,
- Mr Jean-Pierre BOUILLOT s'interroge sur l'étude d'opportunité concernant le projet des logements OPAC destinés à nos aînés. Il pensait que l'étude aurait été faite par l'OPAC et non la commune. Le maire répond que l'OPAC a souhaité que cette étude soit réalisée par la commune. Mme Michelle MERLE indique que 120 courriers ont été adressées aux personnes âgées de plus de 70 ans et que 46 réponses ont à ce jour été retournées. Mr Jean-Pierre BOUILLOT demande également si des recherches de terrain constructible sont effectuées. Le maire informe avoir reçu 2 propriétaires de terrain. Ces propriétaires sont disposés à la vente : des propositions chiffrées devraient parvenir en mairie très prochainement.
- Mr Jean-Pierre BOUILLOT demande quand se feront les travaux d'assainissement collectif de la Croisette. Le maire informe que le schéma directeur de la Bourbince a inscrit à son programme, notamment, la réalisation d'un nouveau bassin pour être conforme à la réglementation.
- Mr Jérôme GRILLET s'interroge du devenir de la résidence Parodienne suite à l'article paru dans la renaissance du vendredi 23 octobre. Il souhaite que le conseil municipal anticipe pour le choix des repas de nos enfants à la cantine scolaire pour la rentrée 2016-2017. Le maire répond qu'une étude sur l'acquisition de containers « liaison chaude » avait déjà été envisagée pour la livraison de repas confectionnés par les cuisines centrales les plus proches. Cette réflexion peut être poursuivie.
- Le prochain Conseil Municipal est fixé au jeudi 10 Décembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 heures 15.